

1. Frédéric Cuvillier à « La Voix du Nord » : «Capécure II est plus que jamais nécessaire»

Rentrée politique avec le président de l'agglo qui décline avec nous les principaux dossiers de la rentrée.

PAR BERTRAND SPIERS

boulogne@lavoixdunord.fr PHOTOS GUY DROLLET

Le port de Boulogne est devenu port régional depuis le 1er janvier 2008. Quel bilan en tirez-vous? Le bilan est positif car la régionalisation a permis de passer de l'époque de l'«oubli» à la période de l'«avenir». On le doit à une volonté régionale. J'apprécie aussi le fait que le président Percheron donne la parole aux collectivités locales sur ce dossier. Il demande, sollicite ou s'inspire de la demande des acteurs locaux. Ce qui était une inquiétude au début de la régionalisation a été balayé. Les craintes sont donc dissipées, ce qui ne veut pas dire que tout est rose car le port nous a été légué par l'État dans un état de dégradation avancée. Dans le contexte d'une crise de la pêche actuelle et celle qui se profile avec les espèces de grand fond, est-ce que Capécure II est toujours d'actualité? Je me suis battu avec mes collègues bretons au sein d'un groupe sur la mer. Nous avons comme interlocuteur un État qui ne connaît pas les problèmes de la pêche! On est passé d'un discours, parfois

des formules incantatoires au Guilvinec, à Lorient ou à Boulogne sur les quotas, à un discours de circonstance, voire du cynisme politique où la France allait devenir le champion de l'interdiction de la pêche au grand fond! La force de Boulogne, c'est aussi la transformation à Capécure. Le port est indispensable pour débarquer, mais l'essentiel de notre ressource vient par camion. S'il n'y avait pas Capécure, il n'y aurait plus de port! Cette concentration nous aide. Capécure II est donc plus que jamais d'actualité? Oui, c'est une nécessité. La présidence de Capécure 2020 que m'a confiée Daniel Percheron est l'outil qu'il nous faut pour que les acteurs se rencontrent, se comprennent. La société portuaire unique, c'est une chance ou un handicap pour le port de Boulogne? C'est une question qu'il faut poser aux chambres de commerce, ce sont elles qui ont réclamé une société portuaire unique, à elles de la créer. La gouvernance de ce futur ensemble est bien sûr importante mais il y a aussi l'esprit. Port unique, certes, mais complémentaire aussi dans ses infrastructures. L'extension Calais 2015 ne peut pas être réfléchi sans prendre en compte la situation boulonnaise, notamment le bilan coût-avantages, la réalité environnementale, les voies de liaison,

l'arrière-pays etc. cela suppose prendre de la hauteur et voir là où les investissements sont les plus utiles. Si cet état d'esprit domine, il y aura fusion. En revanche, il faut rester attentif face à la fusion des chambres de commerce, voire leur régionalisation peut-être demain. Quelle sera la réalité juridique et financière, les marges de manoeuvre des CCI locales, on n'en sait rien aujourd'hui. L'autorité portuaire régionale permet de gérer les deux ports avec le recul nécessaire. Mais si la gestion doit être elle-même régionalisée, on risque de se couper des réalités locales. Et si c'est un privé qui gère les deux ports demain? On ne peut plus raisonner boulonno-boulonnais. Il y a plusieurs montages possibles pour les ports: société d'économie mixte, acteur privé etc. Juridiquement, ces concessions devront être remises en jeu. d'abord, pour les adapter, les moderniser. C'est un enjeu essentiel car c'est tout le problème du foncier portuaire.

A suivre.